

JEUNESSE ET SPORTS

BAFA / BAFD

Diplôme non professionnel
Animation et Direction occasionnelle de
centres de vacances et de loisirs

BPJEPS

Niveau IV, +UCC et CS
Organisation et encadrement technique
d'activités dans une spécialité donnée

- Activité du cirque
- Animation culturelle
- Animation sociale
- Éducation à l'environnement
- Loisirs tous publics
- Techniques de l'Information et de la Communication

DEJEPS

Niveau III, Perfectionnement
Coordination et encadrement
d'activités socioculturelles

- Animation sociale
- Développement de projets, territoires et réseaux

DESJEPS

Niveau II, Performance
Expertise technique et direction
dans les activités socioculturelles

- Développement de projets, territoires et réseaux

ÉDUCATION NATIONALE (LMD)

Licence 2 STAPS

Bac+2

- Animation et gestion des activités physiques, sportives et culturelles

DUT

Niveau III

- Carrières sociales, option animation sociale et culturelle

Licence Pro

Niveau II

- Coordination et développement de projets pour l'action sociale, culturelle et socioculturelle
- Intervention sociale, spécialisation animation professionnelle

Master Pro

Niveau I

- Ingénierie sociale et socioculturelle

LES MÉTIERS DE L'ANIMATION

FORMATIONS

QUALIFICATIONS

CONCOURS



RETROUVEZ TOUTE L'INFORMATION SUR L'EMPLOI DE L'ANIMATION :
profession-sport-loisirs.fr

BRANCHE ANIMATION

CQP

(Certificat de Qualification Professionnelle)

- Animateur danse
- Animateur périscolaire

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Animateur Territorial

Catégorie B

Être titulaire du BPJEPS
Loisirs Tous Publics